

Alors, je finirai par «lâcher le morceau». Ce que j'avais signalé à JFG sur le compte de Poirier, je décidais de ne plus en faire mystère. Le 13 janvier 1992, sept jours avant l'accident du mont Sainte-Odile, j'adressais à plusieurs conseillers du Premier

ministre (MM. Joinet, Baudrillart et Lorenzi) et du président de la République (MM. Buffet, Hennezo et Lavergne) la lettre suivante (les documents dont je fais état avaient tous été transmis, auparavant, à ces messieurs) :

«Monsieur,

Au vu de la lettre de Madame Anne Lauvergeon du 12 août 1991, je constate qu'il a été répondu à Monsieur Jean-Claude Poirier, simple adhérent du syndicat que j'avais fondé en juillet 1988.

Je suis le président de ce syndicat.

Votre silence est de ce fait inexplicable alors que, de plus, les lettres des 10 et 15 juillet 1991 de Messieurs Attali et Quilès constituent un aveu du montage organisé pour tenter de m'amener à la déchéance par la mise en cause de mon intégrité mentale et l'interdiction de travailler que je subis depuis le mois d'août 1988.

Je vous rappelle en outre que Monsieur Michel Delebarre a déposé une plainte en diffamation contre moi, nommément, entraînant ainsi d'office ma comparution devant la juridiction de jugement, dans un procès où la preuve de l'innocence, particulièrement difficile à faire valoir, est à la charge du prévenu.

J'avais par ailleurs informé l'Elysée de ma situation en août 1989, en rappelant la plainte de Monsieur Delebarre déposée en juin 1989, et, compte tenu des éléments de cette affaire, il serait surprenant que le Président de la République n'ait pas été informé.

Dois-je conclure qu'il a été décidé de poursuivre l'exercice de pressions contre moi et que l'échange de correspondances entre Monsieur Poirier et Madame Lauvergeon a pour seul objet de protéger le Chef de l'Etat, ce qui constituerait un nouvel aveu, s'il en était besoin, de la falsification de l'enquête sur l'accident de Habsheim ?

Je vous rappelle l'aspect économique de cette affaire».

Le samedi 18 janvier, je transmettais la copie de ces lettres à quelques journalistes, avec le commentaire suivant :

*«Copie de mes lettres du 13 janvier à l'Elysée et à Matignon.
[...]*

Sauf à supposer que nos dirigeants politiques, y compris le président de la République, soient les derniers des idiots, un tel blocage, maintenu de manière aussi flagrante, confirme qu'il ne s'agit pas de protéger quelques ingénieurs ou fonctionnaires responsables de l'accident de Habsheim. C'est bien un défaut majeur de conception, touchant la technologie des A 320, A 330 et A 340, qu'on tente de masquer.

[...]

La polémique internationale dans les milieux de l'aéronautique (administrations, compagnies aériennes, syndicats et associations de pilotes, informés par le SNPL et par moi-même) a déjà coûté des dizaines de ventes au consortium européen.

*On peut craindre pire dans l'avenir. Et au vu des choix américains sur la philosophie de l'exploitation des avions futurs (pilotage, navigation, compétence et responsabilités de l'équipage), on peut se demander si le maintien à tout prix de la technologie Airbus du tout informatique -«**l'A 320, ma concierge pourrait le piloter**»- ne va pas conduire au désastre...»*

Cette information, avec copie à JFG, parviendra à ses destinataires le lundi 20 janvier. Ce même jour, à 19 heures 20, l'Airbus A 320 F-GGED d'Air Inter, en provenance de Lyon et à destination de Strasbourg, s'écrasait en Alsace, sur le sommet «La Bloss», près du Mont Sainte-Odile.

87 morts.